

La Sentinelle

Quotidien socialiste

LA SENTINELLE de ce jour
paraît en 6 pages.

FOUS

Il y a en ce monde des assassins!

Il y a des fous aussi.

Liebknecht fut traité de fou parce qu'il dénonçait la guerre, le parti militaire allemand, les criminelles menées de la camarilla et des diplomates, parce qu'il leur disait: Vous êtes responsables du sang qui coule! Il n'y a qu'un fou pour dire cela à «ses» concitoyens, à «son» gouvernement. Jaurès, pour les nationalistes, était un fou parce qu'il disait à «son» gouvernement que l'esprit de conquête l'animant dans ses campagnes coloniales devait conduire à la guerre européenne. Le «Journal de Genève» laissait, l'autre jour, apparaître avec une généreuse condescendance que cette disposition particulière de Jaurès de trouver des torts à la France touchait à l'idée fixe.

Il n'y a qu'un fou qui puisse trouver «son» gouvernement dangereux quand ce gouvernement est celui de la France.

Humbert-Droz qui paie de la prison sa fidélité à un idéal pacifique ne fut-il pas suspecté de folie par un des grands patriotes éclairés et sages de notre pays?

Comment, ne pas se laisser incorporer dans une armée, ne pas vouloir porter une arme et en apprendre le maniement et se réclamer par dessus le marché du précepte évangélique: «Tu ne tueras pas», mais c'est fou, fou à lier!

Et voici qu'Adler aussi est un fou. Ecrivain de talent, savant distingué, le malheureux s'enferme dans une «Maison du Peuple» et se préoccupe de coopération, de syndicat, de propagande socialiste, d'organisation ouvrière, c'est un fou, certainement.

Puis voici qu'arrive la guerre. La tempête touche sur le sol les vétérans du socialisme qui substituent leurs principes et leur idéal en sanctionnant l'union sacrée. Adler, lui, qu'une vie toute intérieure, qu'un dévouement sans limite ont sauvé, résiste. C'est un fou, c'est certain.

Fritz Adler, en sa fidélité, se heurta à son père. Il le vénérât cependant. Mais celui qui n'aime pas la liberté plus que son père et sa mère n'est pas digne de la servir. Il le sait et piétine sur ses sentiments pour ne point trahir la grande cause ouvrière. C'est un fou, un fou dangereux.

Il a une femme, il a trois enfants. Il les aime de tout son cœur. La lutte le sépare d'eux et l'environne de dangers. Il aurait pu rester en Suisse et y vivre tranquille, se contentant de lutter avec la plume. Non, il court au devant du danger. C'est dans «son» pays qu'il veut lutter et affronter les difficultés.

Quel fou que cet homme!

Enfin, sentant la cuirasse de la réaction s'appesantir tous les jours plus lourde sur le peuple, comprenant qu'il ne reste à celui-ci aucun moyen pour se débarrasser, il fait comme Winkelried, il se sacrifie pour tenter une trouée par où peut-être on pourra briser l'autocratie.

C'est un fou, un fou à lier!

Seuls ne sont point fous, mais passent pour de hautes consciences ceux qui ont voulu la guerre, ceux qui dirigent la guerre, ceux qui se cabrent contre toute proposition de paix, ceux qui parlent de liberté et de droit tout en ayant les mains pleines de sang et tout en forgeant les chaînes de l'absolutisme.

Les Barrès, les Barthou, les Briand, pour les francophiles sont de grands sages et Loysen, le détracteur de Roland et une des étoiles du ciel patriotique, sont des êtres supérieurs et bien équilibrés pour les francophiles. Le Kaiser, Bethmann, Helfferich, Reventlow, Hindenburg, Bülow, sont des astres aux yeux des germanophiles.

N'allez pas dire que ce sont des fous incapables de comprendre qu'ils mènent l'Europe à sa fin!

Les fous, ce sont Liebknecht, Jaurès, Adler! Les fous, c'est nous tous qui demandons la paix.

E.-P. G.

La durée de la guerre

L'Austro-Allemagne serait vaincue en 1918

Du «Démocrate»:

«Nous sommes en mesure d'affirmer que, au cours de l'été dernier, les ministres britanniques de la défense nationale — guerre, marine et affaires étrangères — ont étudié d'une manière approfondie la question de la durée de la guerre. Au commencement de juillet, ils étaient arrivés à conclure que le conflit durerait jusqu'en 1919. Mais, les premiers jours de l'août, il y eut un revirement, et les ministères en question affirmèrent que la guerre se terminerait en 1918. Nous n'avons pu apprendre la cause de cette volte-face, qui a dû être provoquée par un fait précis, et qui a causé une grande joie

sur les bords de la Tamise. Remarquons que cette conclusion est intervenue avant l'entrée en guerre de la Roumanie. Mais ce nouvel allié, pouvant tout au plus raccourcir la guerre de quelques mois, ne saurait, dans la pensée de l'Angleterre, modifier sensiblement les conclusions des ministères de la défense nationale.

Il va de soi que ceux-ci ont basé leurs études sur l'hypothèse d'une défaite complète de l'Austro-Allemagne.»

Paris pendant la guerre

La présence des combattants qui se donnent du loisir dans les rues de la capitale, est devenue si normale que le public n'arrête son regard que sur les uniformes les plus ornés de médailles et de croix. La présence de nombreux mutilés est devenue également normale depuis longtemps, mais elle inspire toujours un sentiment de profonde compassion.

Et pourtant au milieu du spectacle sans cesse renaissant de l'effort que la défense du pays exige et des souffrances qu'il entraîne, la vie peut continuer son cours d'une façon presque normale. Certes, la ville n'oublie pas que l'ennemi se trouve encore à une centaine de kilomètres de distance et le couvre-feu de 23 heures la plonge dans un silence moyennageux sans lui arracher une protestation. En revanche, une très grande activité règne pendant la journée; elle n'est pas empreinte d'une gaieté excessive et peut-être même à cause de cela la vie parisienne donne l'impression de la réserve la plus élogieuse, de la plus grande tenacité de résolution. C'est une attitude qui découle aussi d'autres menues circonstances et peut-être encore de quelque mesure opportune de police. On ne peut croire, par exemple, combien l'absence de petits orchestres dans les cafés et les restaurants contribue à créer cette impression de réserve. Les uns et les autres regorgent de clients, mais les personnes frivoles qui étaient habituées avant la guerre à s'abandonner à la joie de vivre avec accompagnements de violons, sont en quelque sorte déconcertées.

La gaieté s'épanche librement, par contre, dans les théâtres de variétés, et n'est pas en opposition avec les sentiments de réserve dont nous parlons plus haut, pour une raison très simple: les premiers à y prendre part et à s'amuser sont les permissionnaires eux-mêmes, mêlés au public. Les aspects comiques de la guerre, surtout lorsqu'on aborde la question de l'arrière, ne manquent pas, et toutes les allusions qu'on y fait provoquent l'hilarité des acteurs eux-mêmes du grand drame sanglant. Par contre, certaines nouveautés comiques, qui affectent de faire complètement abstraction des grands événements actuels, produisent un certain malaise. C'est l'impression produite, par une comédie récente de Sacha Guitry, «Faisons un rêve», qui, en d'autres temps aurait été jugé comme un petit chef-d'œuvre d'observation et d'ironie. Le public, dans des cas pareils, a presque du regret d'avoir perdu quelques heures dans une indifférence absolue aux choses de la guerre.

Les événements de Grèce

Le roi a reçu dans la matinée, au château Tatoi, M. Lambros, président du conseil, avec lequel il s'est entretenu de la situation.

Le commandant général de la gendarmerie a adressé à tous les bureaux de direction de police de l'Etat une circulaire leur précisant les conditions générales du fonctionnement du contrôle exercé par les alliés.

Le commandant Roques, qui a dans ses attributions le commandement général du contrôle, étudie en ce moment les règlements de la police grecque afin de se mettre au courant des détails du fonctionnement du service et de faire concorder, autant que possible, les mesures à prendre avec les cadres des prescriptions actuellement en vigueur.

La presse antivénézélienne s'évertue à mettre en relief les raisons qui, suivant elle, doivent s'opposer à l'amoinissement des forces militaires grecques en Thessalie. Ces forces sont indispensables, affirme-t-elle, pour permettre au pouvoir régulier de se défendre contre un mouvement révolutionnaire.

D'après des nouvelles reçues de Thessalie et d'Épire, ces deux provinces se préparent à adhérer au mouvement national. Les journaux antivénézéliens annoncent que la révolte dans ces régions est dirigée contre les propriétaires des terres et a pour but l'expropriation forcée du sol, qui des mains des grands propriétaires passerait aux paysans, lesquels se sont plaints depuis longtemps de l'oppression qu'ils ont dû subir. (Cette nouvelle puisse-t-elle être vraie. — Réd.)

Si les deux provinces en question adhèrent ouvertement au mouvement national, le gouvernement d'Athènes se trouvera privé de deux des provinces les plus prospères du royaume et de la seule région où pousse le blé.

Les réservistes, qui s'étaient tenus tranquilles depuis leur rencontre avec la police navale française à Athènes, ont montré une certaine activité dimanche soir. Quelques-uns d'entre eux, en entrant dans un café du centre de la ville, s'acharnèrent sur un portrait de M. Venizelos et le détruisirent. Ensuite ils se ruèrent sur le propriétaire du café à coups de bâton et le blessèrent assez grièvement.

LE CAUCHEMAR

Les engins de mort continuent intensément leur œuvre de destruction. C'est par milliers que tombe journellement sur les champs de bataille l'élite de la population.

L'œuvre entreprise par la diplomatie, avec la collaboration de la firme capitaliste se consomme à la honte de la civilisation et de l'humanité inconsciente.

Les milliards produits par le travail du prolétariat sont consacrés à son anéantissement.

Les détenteurs de capitaux ont donné les travailleurs en leur faisant accroire qu'ils avaient intérêt à s'entregorger, car les capitalistes sentaient que la vague montante du socialisme et du syndicalisme était l'épée de Damoclès prête à les frapper.

Cependant, les horreurs de la guerre et toutes les misères qu'elle engendre, émeuvent le public qui ne cesse de constituer des comités de secours aux fins d'améliorer la situation affreuse des habitants des régions dévastées et de venir en aide aux blessés! Que ne comprend-il, ce bon public, que c'est tout le système qui est pourri.

C'est la société qu'il faut transformer. Mais en attendant le douloureux cauchemar se poursuit. A. W.

ÉTRANGER

FRANCE

Est-ce un volcan? — La petite commune de Saillans (Var), est, depuis quelque temps, en émoi par un impressionnant et curieux phénomène. Sur un espace de vingt-cinq mètres carrés environ, le sol est devenu tellement brûlant qu'on ne peut plus s'y aventurer sans brûler ses chaussures. De plus, il s'échappe des fumerolles. Le préfet a envoyé sur les lieux une commission d'enquête. On croit qu'on se trouve en présence d'un volcan.

La conférence générale des caisses d'épargne. — Le bureau de la conférence générale des caisses d'épargne de France vient de se réunir à l'hôtel de la Caisse d'épargne de Paris, sous la présidence du baron Cerise, président. Le président a fait un exposé très clair et très complet des travaux et démarches de toute sorte accomplis par le bureau de la conférence depuis sa réunion d'octobre 1915. L'assemblée s'est ensuite occupée de la mobilisation des caissiers de caisses d'épargne, réservistes de la territoriale ou auxiliaire. Puis elle a entendu d'intéressantes communications de M. Couprie sur la participation des caisses d'épargne aux emprunts nationaux de M. Quérou sur le placement des bons de la Défense nationale par les caisses d'épargne, et de M. Rozey, sur la participation éventuelle des caisses d'épargne à la reconstitution des régions envahies. Diverses autres questions relatives au fonctionnement de l'institution ont également été examinées. Quelques-unes d'entre elles seront d'ailleurs traitées à la commission supérieure où les représentants élus des caisses d'épargne pourront s'inspirer dans leurs interventions des idées qui ont été échangées au cours de cette réunion.

Les dévaliseurs des gares. — Des inspecteurs de la Sûreté surveillaient depuis quelques jours trois individus qui venaient installer sur le trottoir de la place des Fêtes dans le quartier d'Amérique, les marchandises les plus diverses: chaussures, vêtements, lainages, etc., qu'ils cédaient aux passants à des prix fort avantageux. Ils ne tardèrent pas à acquérir la certitude que ces marchandises provenaient de vols commis dans les gares.

Une enquête permit de découvrir que les trois singuliers vendeurs s'approvisionnaient chez le nommé Gustave Lucas, établi depuis plusieurs années marchand de vins rue St-Anastase, dans le quartier du Temple, dans la cave et dans l'arrière-boutique duquel on trouva pour plus de 15,000 francs de marchandises dérobées.

Les trois vendeurs, Lucas et une jeune femme, sa compagne, furent arrêtés vendredi dernier. L'instruction de cette affaire a, en outre, amené jusqu'ici l'arrestation de 26 employés des chemins de fer, dont la plupart appartiennent à la compagnie du Nord.

ROUMANIE

Le parti conservateur. — On télégraphie de Bucarest au «Morning Post» que le parti conservateur a tenu vendredi une réunion

en vue d'examiner la situation créée au parti par la mort de M. Filipesco. Au cours de cette réunion, les membres présents exprimèrent leur confiance en M. Take Jonesco, comme nouveau chef du groupe. En réponse à ce vote de confiance, M. Jonesco déclara que toutes les questions de politique intérieure doivent rester en suspens pendant tout le temps que durera la guerre et que les hommes de tous les partis doivent s'unir en vue d'un objet commun, c'est-à-dire de la victoire.

ALLEMAGNE

Le problème alimentaire. — La conférence du secrétaire d'Etat Helfferich avec les représentants des Etats de l'Allemagne au sujet de la question de l'alimentation populaire s'est occupée des exigences militaires et des ouvriers de gros travaux pour trouver les moyens de leur donner en suffisance de la graisse et du lait.

La conférence a recherché le mode possible pour assurer les mesures de limitation de l'alimentation populaire dans tout l'empire.

On sait qu'un des points qui opposent le plus les Etats du Sud et la Prusse est l'interdiction d'exportation promulguée par les Etats particuliers et qui constitue un obstacle à l'égalité répartition des vivres dans l'empire, solution à laquelle tend de tous ses efforts l'office impérial de ravitaillement. Ces interdictions ont été examinées avec le plus grand soin, mais il a été impossible de les supprimer complètement. Du moins les gouvernements des Etats particuliers ont opposé jusqu'ici une vive résistance aux demandes de l'office central.

M. von Batoki va procéder à un inventaire général des produits alimentaires existants, de manière à dresser un plan économique définitif.

Le directeur de l'office de ravitaillement espère être en possession de cet inventaire au milieu de novembre.

En attendant, le Conseil fédéral a édicté quelques mesures nouvelles. Il a réglementé le commerce du fromage pour empêcher que les paysans ne soient tentés d'employer le lait à engraisser leurs porcs. Les prix du fromage ont été un peu élevés. Les prix maxima sont fixés non seulement pour la vente pour les fabriques, mais aussi pour la vente en gros et la vente au détail. Pour assurer une meilleure répartition du fromage, on interdit aux fabricants de faire des expéditions directes aux consommateurs. Si les mesures prises se révèlent insuffisantes, on se déciderait à rationner la consommation.

AUTRICHE-HONGRIE

Au ministère. — La mort tragique du comte Sturgkh laisse vacante la présidence du conseil autrichien. Le ministère entier a démissionné, dit-on, mais l'empereur a réservé sa décision. Les causes du meurtre sont multiples. Le comte Sturgkh est, avant tout, victime du mécontentement populaire. Mais si le défunt avait contre lui les nationalités et avait accru cette hostilité en s'opposant à la convocation du Parlement, sa disparition n'afflige pas les Allemands. Ceux-ci demandent un président du conseil soumis aux ordres de Berlin et qui pratiquerait la politique et les méthodes prussiennes dans la monarchie «pour mettre d'accord les nationalités». Berlin voudrait voir à Vienne un autre Tisza qui compléterait sa main-mise sur l'empire des Habsbourg. La faiblesse de François-Joseph céderait-elle une fois de plus à la pression du kaiser. Nous ne tarderons pas à le savoir par le choix qu'il fera.

Le successeur de Sturgkh. — Le fait qu'on parle comme successeur de Sturgkh du prince de Hohenlohe, ancien statthalter de Trieste, paraît très curieux.

Au mois de mai, ce dernier avait prononcé aux fêtes de Salzbourg, un toast retentissant où il présentait le progrès et la civilisation comme «lié au développement des libertés populaires avec une bourgeoisie et une classe paysanne consciente d'elle-même». Ayant derrière lui des déclarations de ce genre, il ne pourrait faire autrement, s'il était président du conseil en Autriche, que de réunir au plus vite le Reichsrat. Reste à savoir s'il aurait des libertés slaves la même conception qu'il avait à Trieste des libertés italiennes.

Sa désignation n'est pas certaine. On préférerait dans les cercles germanophiles que Hohenlohe succédât à Burian comme ministre des affaires étrangères de la double monarchie et l'on songe pour remplacer Sturgkh à un autre ministre appartenant celui-là au cabinet commun de l'Autriche et de la Hongrie, le Dr von Kœrber, titulaire du département des finances.

Ouvriers!

Faites une propagande incessante en faveur de votre journal.

NOUVELLES SUISSES

La protection des noyers. — Le Conseil fédéral a pris un arrêté interdisant l'abattage des noyers sur le territoire de la Confédération. Des exceptions ne pourront être faites que dans l'intérêt de la défense nationale, pour les besoins de notre industrie suisse, ainsi que dans le cas où il serait nécessaire d'abattre des noyers pour la construction d'immeubles ou l'aménagement de routes. Les contrats de vente passés jusqu'ici sont annulés. Les contrevenants seront punis d'amendes allant de 200 à 600 fr. par mètre cube.

Le drap se fait rare. — L'importation du drap d'habillement étant prohibée un peu partout, il en résulte que les stocks s'épuisent et qu'il y a pénurie dans cet article. Elle conduit naturellement à une hausse de prix dans la confection des vêtements d'hommes.

L'industrie suisse de la draperie, qui souffre aussi de cette situation, par suite de la rareté des matières premières et qui, en temps de paix, ne pouvait déjà pas suffire à fournir les étoffes nécessaires à vêtir la population mâle, place encore dans une position pas enviable de tout nos drapiers et les maîtres d'état qui travaillent dans cette branche. Mais fort heureusement, nous n'en sommes pas encore réduits à vaquer à nos affaires en costumes d'Adam; il y a encore pas mal de réserves chez les négociants en confections.

Les accapareurs. — La «Thurgauer Zeitung» raconte que les acheteurs en gros parcourent en automobile la campagne pour aller trouver les paysans chez eux. Un de ces personnages, circulant en Argovie, offrait vingt-cinq francs pour le quintal de pomme de terre, pris sur place, alors que le prix maximum décrété par le Conseil fédéral est de fr. 17. Ces acheteurs font également main basse sur tous les œufs qu'ils trouvent et qu'ils paient à prix d'or. Depuis les vendanges, ils font aussi la chasse au vin nouveau. Dans une commune d'Argovie, un paysan était en train de conclure un marché à 90 fr. l'hectolitre avec un marchand, lorsque survint un « concurrent » qui offrit sans autre 110 fr. et emporta l'affaire, cela va sans dire.

Selon les journaux de Rorschach, un grand fabricant de broderies de la région aurait été surpris au moment où il faisait passer en contrebande en Allemagne une notable quantité de marchandises prohibées, entre autres du fil et des tissus. Dans un dépôt que ce personnage avait installé à Rorschach, on a trouvé des stocks considérables de café, de riz et de caoutchouc, destinés à prendre le même chemin. La population est indignée et demande une sévère punition pour cet accapareur, dont les agissements sont de nature à éveiller la méfiance des pays dont nous dépendons pour la fourniture de certaines denrées alimentaires.

L'impôt fédéral direct. — Le comité directeur des jeunes radicaux suisses, réuni à Zurich, a pris position au sujet de la réforme financière fédérale en exprimant son regret unanime de la décision non satisfaisante de la conférence d'hommes de confiance de Lucerne. Il tient ferme au postulat d'un impôt fédéral direct pour éviter les contingents en argent des cantons. Il affirme la nécessité absolue d'une réforme complète de l'administration fédérale.

Le nouveau casque de nos soldats. — Nos soldats recevront prochainement le nouveau casque. Les essais effectués la semaine dernière, à Colombier, ont donné de bons résultats. La nouvelle coiffure ressemble au casque français. Elle a cependant quelques légères modifications. La teinte grise noire s'harmonise assez bien avec le nouvel uniforme. L'ancien képi, qui va disparaître, était un peu moins lourd que le casque, mais les avantages de ce dernier sont incontestables; notamment en cas de guerre, ce sera un excellent protection contre les balles.

Il est probable que le casque ne servira que dans les manœuvres et en temps de guerre. Comme coiffure ordinaire, nos soldats conserveront celles qu'ils portent habituellement avec le nouvel uniforme; quant aux officiers, ils recevront probablement une casquette.

Perspectives peu réjouissantes. — A l'assemblée générale du syndicat suisse d'importation des denrées alimentaires, qui a eu lieu samedi, à Berne, M. Moser, conseiller d'Etat, a fait prévoir que les difficultés que rencontre l'importation iraient croissant cet hiver, spécialement à cause du manque de moyens de transport.

Les pommes de terre allemandes arrivent. — Le Département de l'économie publique communique que les premiers wagons de pommes de terre de provenance allemande sont arrivés et que tout a été mis en œuvre pour assurer de nouveaux envois.

A moins de circonstances absolument imprévues, d'importantes quantités doivent dorénavant arriver journellement en Suisse. Il ne sera pas possible, néanmoins, de satisfaire entièrement aux très importantes demandes et les consommateurs devront restreindre l'emploi de cette denrée.

ZURICH. — La population de la ville. — La ville de Zurich a atteint le 1^{er} septembre 1916 son nombre maximum d'habitants avec 204,461 personnes. L'augmentation depuis l'année passée est constituée exclusivement par des Suisses, de telle sorte que Zurich compte environ douze mille Suisse de plus et douze mille étrangers de moins qu'avant le début de la guerre. La population compte 146,184 Suisses, soit le 71%; de 51,277, soit le 29% d'étrangers.

BERNE. — La crise du lait. A Delémont, le lait devient rare à ce point que les familles nombreuses commencent déjà à souffrir d'un rationnement qui va atteindre la portion congrue.

Il importe que les autorités compétentes se préoccupent de la question et s'efforcent de porter remède à cette crise.

Le consul se fâche. — La «Tribune de Genève» apprend de source très sûre que plainte a été déposée, par l'intermédiaire de M^{re} Brüstlein, contre M. Caradja, consul général de Grèce à Berne, qui se serait livré à des voies de fait sur un compatriote venu lui demander des renseignements. M. Caradja oublie qu'il est en Suisse.

LUCERNE. — Comptes de la ville. — Le Conseil général de la ville de Lucerne a approuvé lundi les comptes de la ville pour 1915, qui accusent une recette de 4 millions 73,000 fr. et un déficit de 282,900 fr.

L'explosion fatale. — Le magasin de munitions N^o 6, qui a fait explosion près d'Ebikon, contenait 16,000 grenades à main prêtes à l'usage et 30,000 autres non terminées; il s'y trouvait en outre dix caisses d'explosifs. Chose surprenante: huit de ces caisses sont restées intactes. Le génie s'est mis aussitôt à recueillir les grenades non éclatées que l'explosion a dispersées aux alentours du magasin. Un bloc de pierre de trois quintaux a été projeté à 20 m. de distance; un autre bloc moins pesant, a été retrouvé à 30 m. du magasin.

SAINT-GALL. — Gros déficit. — Le budget cantonal pour 1917 prévoit un excédent de dépenses de 2,002,000 fr. sur un total de recettes de 14,473,000 fr. Le Conseil d'Etat a approuvé la proposition du Conseil scolaire tendant à augmenter les pensions de retraite aux instituteurs et les secours à leurs veuves et orphelins.

VAUD. — A l'«Educatrice». — Pour des raisons de santé, M. François Guex, ancien directeur de l'Ecole normale de Lausanne, a donné sa démission de rédacteur en chef de l'«Educatrice», organe de la Société pédagogique de la Suisse romande, qu'il dirigeait avec compétence depuis dix-huit ans.

Mort de M. Albert Haller. — On annonce de Lausanne la mort, à l'âge de 74 ans, de M. Albert de Haller, arrière-petit-fils du grand Albrecht de Haller, de Berne, ancien député au Grand Conseil vaudois, président de la Société agricole, auteur de divers ouvrages sur l'agriculture et sur la politique.

GENEVE. — Un projet de saison. — Dans la séance du Grand Conseil genevois, un député, M. Boissonnas, a annoncé un projet de loi contre les constructions disparates.

Internés en fuite. — La gendarmerie française a arrêté à Annemasse deux soldats français internés à Aigle, qui avaient réussi à gagner la frontière. Les deux soldats ont été ramenés à Genève d'où ils rejoindront leur lieu d'internement.

Deux prisonniers allemands évadés. — La gendarmerie a arrêté la nuit dernière deux prisonniers allemands évadés de Marseille. Ils ont gagné Genève en s'introduisant dans un wagon d'un train de marchandises.

Les fugitifs seront rapatriés par les soins de leur consul.

JURA BERNOIS

BASSECOURT. — L'éternelle imprudence. — Lundi, 13 octobre, à 11 heures du matin, Mme Vve Marianne Voyame, âgée de 65 ans, voulant activer son feu, se servit de pétrole. Le feu se communiqua au bidon, qui fit explosion et, en un clin d'œil, la vieille dame fut entourée de flammes et n'a dû son salut qu'à la prompte intervention de son fils qui parvint à éteindre le feu. Toutefois l'état de la victime n'est pas sans inspirer quelque inquiétude, étant donné son âge avancé. Elle porte, en effet, plusieurs brûlures à la tête et sur le corps. Un médecin militaire appelé en hâte a fait les premiers pansements, puis elle a été transportée à l'hôpital de Delémont par l'ambulance militaire.

PORRENTROY. — La Coopérative. — Notre Coopérative de consommation suit une marche excessivement réjouissante et a pris un essor que nous pouvons sans crainte d'exagération, qualifier de formidable. Afin d'en apporter la preuve, il nous suffira simplement de citer quelques chiffres: d'une part, au point de vue administratif, le nombre des sociétaires qui était au 31 décembre 1915 de 230, ascende à ce jour à 314; d'autre part, au point de vue commercial, le chiffre des ventes se montait en septembre 1915 à fr. 13,431.— tandis qu'en septembre 1916 il est de fr. 30,550.

Cet excellent résultat montre encore une fois à quoi peuvent arriver des ouvriers dévoués et capables. Nos lecteurs ont encore à la mémoire ce qui s'est passé l'année dernière au sein de notre société: l'incurie d'un personnel non-coopérateur et le manque d'énergie d'un Conseil d'administration en majorité bourgeois avaient amené la société à deux doigts de sa perte. Une réunion de quelques coopérateurs décida alors de tâcher de remonter la société en composant le Conseil d'ouvriers dévoués à la cause coopérative, ce qui fut fait. Dès ce jour et sous la direction d'un gérant capable et bon coopérateur, la société prit de plus en plus d'extension et fut de plus en plus à même de rendre de grands services à toute notre population, les ouvriers reprisent confiance et revinrent dans leur magasin qu'ils avaient, bien à tort, abandonné petit à petit.

Aujourd'hui, la crise est surmontée et la cause coopérative, on peut le dire, partie gagnée à Porrentruy.

Pour terminer nous invitons tous les ouvriers de Porrentruy et spécialement les lecteurs de la «Senti» qui ne seraient pas encore sociétaires, à souscrire une part sociale et à venir à la Coopérative, ils profiteront ainsi des avantages que procure l'action collective et seront chez eux, dans leur magasin. Nous ne comprendrions pas, en effet, un socialiste qui ne soit pas coopérateur et syndicaliste, car ces deux formes d'action sociale tendent au même but que le socialisme, c'est-à-dire à l'évolution de l'état social actuel, à la future société collectiviste.

Au Vallon

ST-IMIER. — Au Casino. — C'est donc dimanche que nous aurons pour la première fois sur notre scène, la Société Théâtrale du Locle. Les deux pièces annoncées ont été interprétées au théâtre du Locle et au Cercle ouvrier de La Chaux-de-Fonds, devant trois salles comblées. Voici le compte-rendu que donne, à cette occasion, la «Feuille d'Avis des Montagnes, journal du Locle et la «Senti»:

«Dans «Le juge d'instruction», drame en 5 actes, les actrices et acteurs se sont distingués et tous peuvent aisément être complimentés. Les rôles principaux ont été supérieurement rendus, en particulier ceux de Savernier, Jacques Hébert, Célestin Michel, James Kibb et Mme Savernier. La soirée se termina par un fou-rire en 1 acte «Le Caporal et la Payse». Ajoutons que la société a obtenu le précieux concours de Mme Tordion Debrot, cantatrice; nombreux seront les spectateurs qui voudront l'applaudir. Du chant, un drame, une comédie, cela suffit pour satisfaire les plus difficiles.»

Ce sera donc une soirée de famille par excellence. La location est ouverte au bazar du Vallon.

Conseil municipal. — Séance du 24 octobre 1916:

Le Conseil examine l'état des décès du troisième trimestre 1916.

Il décide de recommander à la préfecture la requête du 20 octobre 1916 du Comité de la Crèche pour l'obtention d'une autorisation d'organiser une tombola cet automne, dont le produit serait affecté aux dépenses urgentes de la Crèche de cette ville. Le nombre des billets serait de deux mille et la valeur des lots de fr. 1000.

Boycot du marché. — Nous rappelons à toutes les ménagères de St-Imier et des environs l'assemblée de ce soir, à 8 heures au collège.

Au Grand Conseil bernois

Séance du mercredi 25 octobre.

Loi sur les communes. — On continue la discussion sur l'art. 29. Tandis que chacun est d'accord pour admettre que les femmes soient éligibles dans certaines commissions municipales, contrairement au gouvernement, la majorité de la commission est opposée à ce qu'elles soient élues dans les commissions de tutelle. Les droits des femmes sont défendus par le représentant du gouvernement, le groupe socialiste et quelques jeunes radicaux. Le débat sur cette question se prolonge durant 4 heures consécutives et de beaux discours ont été prononcés qui seront intéressants à lire dans le bulletin des délibérations du Grand Conseil. Au vote c'est la proposition de la majorité de la commission qui l'emporte par 68 voix contre 65, soit par 3 voix. Si, en seconde lecture, la question demeure en l'état où l'a voulu la majorité, les femmes ne pourront être élues dans les commissions de tutelle.

L'art. 30 traite des causes particulières d'inéligibilité. Mühlethaler (rad.), maître d'école, propose que les membres du corps enseignant soient placés sur un pied d'égalité avec les autres citoyens, c'est-à-dire qu'ils puissent être élus dans n'importe quel corps électif de la commune. Après une assez longue discussion, l'article est renvoyé à la commission.

Séance levée à midi 20.

Séance de reléevée, à 2 1/2 h.

On reprend la discussion à l'art. 31 qui traite des personnes qui s'excluent, pour cause de parenté. Aux règles établies, le Conseil exécutif pourra, pour des causes impérieuses, admettre des exceptions.

L'art. 35 prévoit les cas où un élu peut refuser d'accepter une élection. Le Dr Dürrenmatt (cons.), propose une adjonction disant que le règlement communal pourra prévoir d'autres cas que ceux indiqués dans la loi.

L'art. 36 suit une modification rédactionnelle.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Séance du Parti socialiste. — L'assemblée convoquée pour le vendredi 27 octobre est renvoyée de 8 jours. Elle aura donc lieu le vendredi 3 novembre, à 8 h. du soir, au Grutli. L'ordre du jour a été donné par notre numéro d'hier.

Jeunesse socialiste. — Séance du 26 octobre 1916, à 8 1/4 h. — Ordre du jour: Discussion sur l'inauguration et l'aménagement du nouveau local de l'Ecluse. Divers.

Cordiale invitation à tous.

Concert Muriset. — Le public sera heureux sans doute de se rendre au concert que donneront ce soir Mlle Muriset et ses élèves au bénéfice du dispensaire antituberculeux.

Un programme charmant promet une jolie soirée.

La géographie des Balkans. — M. Jovan Cvijic, le savant professeur de géographie et de géologie à l'Université de Belgrade, en séjour depuis quelques mois dans notre ville, donnera, à l'occasion de l'assemblée générale de la Société neuchâteloise de géographie, une conférence sur les caractères géographiques de la péninsule des Balkans. La grande compétence du conférencier universellement connu comme spécialiste des questions balkaniques, promet aux auditeurs des renseignements tout nouveaux et de premier ordre sur ce pays vers lequel se portent aujourd'hui toutes les pensées.

Drôlerie. — On sait qu'une vingtaine d'internés français sont logés dans un hôtel de Saint-Blaise. Ils y sont très bien et ne s'y occupent plus guère de choses militaires. Cependant, l'autre jour, un officier supérieur, accompagné d'une dame, vint faire visite à nos hôtes et à la suite de son voyage, il vient d'être décidé que les internés ne pourraient plus demeurer à St-Blaise, par rapport aux fortifications du Vully qui sont proches et que c'est déjà bien assez que les espions allemands connaissent. L'hôtelier proteste comme de juste et l'on dit qu'il ira, s'il le faut, trouver M. Décoquet pour qu'il mette un terme à cette plaisanterie usée.

LE LOCLE

A propos d'allocations. — La vie renchérit de jour en jour, dans nos modestes ménages ouvriers; les ménagères doivent se livrer aux combinaisons les plus difficiles pour arriver à nouer les deux bouts.

Dans les villes suisses, des allocations ont été décidées pour les employés et ouvriers des services communaux et industriels; Le Locle a suivi cet exemple, mais le Conseil général a rejeté le projet du Président de Commune trouvant les allocations proposées trop modestes.

Ce qui est devenu un fait acquis dans les villes suisses n'a pas été mis en pratique au Locle.

On se demande avec étonnement pourquoi le Conseil général ne s'assemble pas.

C'est malheureux pour les gagne-petits que nos socios ne soient pas en majorité; car nous commençons à comprendre le peu de cas que l'on fait de la classe travailleuse dans un certain monde privilégié à qui il importe peu que le bien-être des petit soit amélioré.

Au nom de quelques ouvriers des services industriels qui ont fait leur devoir et qui ne voient rien venir.

Guet-apens. — Un citoyen loclois, Charles Klenk, marchand de cigares, vient d'être victime d'une aventure qui, heureusement, s'est terminée moins mal qu'elle n'avait débuté.

M. Klenk avait obtenu d'un fournisseur allemand la promesse de livraison de pierres à briquet; mais la livraison devait avoir lieu à la frontière.

Il s'agissait d'un véritable guet-apens, car une fois arrivé à l'endroit convenu, M. K. fut habilement amené à franchir la frontière, puis immédiatement arrêté et accusé de «haute trahison».

Heureusement pour lui, l'enquête ne put rien établir à l'appui de l'accusation de haute trahison et la cour d'Empire à Leipzig déclara un arrêt de non-lieu.

Après six mois d'emprisonnement, M. Klenk fut enfin libéré.

Moralité: Il est dangereux de passer la frontière par les temps qui courent. Un peu de méfiance est de saison.

Ceux qui tombent. — Le soldat Paul Guilgot, un Loclois combattant dans les rangs de l'armée française, cité à l'ordre du jour de sa brigade, est tombé le 17 octobre devant Vauquois, sur la Meuse. Notre profonde sympathie à la famille.

LA CHAUX-DE-FONDS

Jeunesse socialiste. — Assemblée générale, jeudi 26 courant, à 8 heures et demie, au Cercle ouvrier.

— Comité central de la Jeunesse socialiste. — Réunion, Jeudi soir, à 7 heures précises, chez Madame Humbert-Droz, rue Ph.-H.-Matthey 27.

— Comité local de la Jeunesse socialiste. — Réunion jeudi soir, à 7 heures trois quarts, au Cercle ouvrier.

F. O. M. H. — Les ouvriers graveurs et guillocheurs de La Chaux-de-Fonds sont convoqués en assemblée générale pour le vendredi soir, 27 octobre 1916, à 8 heures un quart précises, à l'Hôtel de ville, salle du Tribunal. Vu l'importance de l'ordre du jour (Question des salaires) le Bureau compte sur la présence de chacun. — Le Bureau de la F. O. M. H.

Mouvement de salaire chez les horlogers. — Dans une séance commune de délégués fabricants d'horlogerie et ouvriers horlogers, tenue hier soir, salle de la Justice de paix, une entente est intervenue sur les bases arrêtées par l'assemblée générale des ouvriers horlogers le 11 octobre au Temple communal.

Il a été convenu que les chefs de famille toucheraient une allocation de 20 francs par mois et les célibataires 15. Ces allocations seront versées à tous les ouvriers et ouvrières, sans distinction. La limite de gain que les fabricants fixaient à 3600 francs pour les chefs de famille et 3000 francs pour les célibataires a donc été écartée.

Ces allocations ont un effet rétroactif dès le 15 septembre.

Les pommes de terre. — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la commission économique, paraissant dans le présent numéro.

La commission nous fait savoir que le stock actuel des pommes de terre est épuisé. En outre, pour les prochains envois, la commission économique prendra des mesures permettant une répartition aussi équitable que possible des pré-

cieux tuberculeux, en évitant l'encombrement qui s'est produit ces jours passés, la perte de temps et les ennuis qui en sont résultés pour les consommateurs.

Que ces derniers y mettent donc aussi le maximum de bonne volonté et que personne ne s'alarme trop facilement.

Le bruit nous parvient qu'un certain nombre de consommateurs se sont indignés en constatant qu'ils n'avaient pas le poids voulu de pommes de terre. Renseignements pris, nous pouvons rassurer complètement le public et couper les ailes aux canards lancés par les milieux intéressés. Il s'est produit en effet une erreur de pesée provenant de ce que la bascule n'était plus réglée, erreur bien compréhensible et qui peut toujours se produire. Mais certains « crampets » veillaient et leurs sentiments de sollicitude pour la commission économique fit le reste : l'unique exception devint le cas général.

Le concert Louis Vierne. — Madame France, malade, étant empêchée de chanter au concert Vierne, le programme subira une légère modification : le numéro 4 est remplacé par « Angélus du soir » d'Adolphe Marti, un organiste parisien, et le numéro 7 passe au numéro 6, qui terminera donc la soirée.

La part réservée primitivement à la soliste étant tout à fait anodine, il est vivement à souhaiter que nombreux seront les auditeurs qui tiendront à entendre le musicien de réelle valeur qu'est M. Louis Vierne.

On peut encore se procurer des places au magasin Beck. (Comm.)

Dons. — La Direction des finances a reçu avec reconnaissance, fr. 20 pour l'Hôpital d'enfant, de la part d'un anonyme, par l'entremise du président des Prud'hommes.

Demandez des devis aux maîtres-imprimeurs

Quand des ouvriers se syndiquent, c'est pour empêcher qu'on les exploite.

Quand des patrons se syndiquent, c'est afin de pouvoir mieux exploiter.

Nos maîtres-imprimeurs du Locle et La Chaux-de-Fonds forment une association qui a tous les caractères d'un syndicat.

J'en veux pour preuve les révélations intéressantes contenues dans leur premier « Bulletin confidentiel », celui du 21 octobre. En nous apprenant que ce syndicat a une assemblée hebdomadaire à la Brasserie Aristote Robert, je ne les compromets certainement pas.

Mais que tous ceux qui s'imaginent qu'il est prudent de demander quelques devis avant de décider quel sera l'imprimeur de leur choix, savourent les suivants. Ils renonceront je crois à demander des devis. Voici et comme ruse ce n'est point mal trouvé :

« En règle générale, un devis ne doit être livré au client que le lendemain, afin de permettre à l'imprimeur de faire paraître sa demande dans le « Bulletin confidentiel », pour éviter des différences de prix préjudiciables à la Corporation.

Les demandes d'insertion pour le Service des Devis doivent parvenir à l'imprimeur par écrit.

Les membres qui reçoivent les mêmes demandes de prix figurant dans le « Bulletin confidentiel » doivent, sous peine d'application de l'art. 4 de la Convention professionnelle, fournir le même devis que celui de la Maison qui l'a envoyé en premier lieu.

Le « Bulletin confidentiel » paraîtra chaque fois que des devis seront demandés ou pour toutes autres communications urgentes. Le numéro en regard de chaque demande est celui du téléphone des imprimeries. G.

LA GUERRE

La situation

La brillante percée des lignes allemandes devant Verdun est commentée par les dépêches. Le communiqué allemand reconnaît qu'une attaque française a gagné du terrain jusqu'au fort de Douaumont, qui est en flammes. Les Allemands ont lancé deux contre-attaques qui ont échoué.

Le mauvais temps entrave les opérations sur la Somme.

Inaction sur le front russe. Quelques combats partiels dans le centre et le sud de ce front ; le silence se prolonge dans le nord.

Sur le front roumain, les impériaux marquent deux succès. La prise de Cernavoda (Tchernavoda) sur le Danube, entre Constanza et Bucarest, prive l'armée russo-roumaine opérant dans la Dobroudja de toute communication par voie ferrée avec l'autre rive. En Transylvanie, les Austro-Allemands occupent le col de Vulkan. Depuis la prise du col de Predeal ils sont maîtres de deux débouchés sur la plaine roumaine.

On parle d'un combat dans la mer Arctique, entre Russes et Allemands. En attendant ces derniers continuent à envoyer les neutres au fond de l'eau avec une impitoyable désinvolture : deux vapeurs danois, trois norvégiens, figurent au dernier tableau de chasse. Les Norvégiens, qui ont éprouvé ces jours-ci des pertes considérables, se montrent fort irrités et on le comprend.

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français

Nos gains sont maintenus

Au nord de Verdun, les Allemands ont lancé deux contre-attaques sur les ailes du nouveau front français ; une, en fin de soirée, sur les carrières de Haudremont a été repoussée, l'autre, à 5 heures ce matin, contre la batterie de Damloup, a également échoué. Tout le terrain conquis par les Français a été intégralement maintenu. Le

nettoyage du fort de Douaumont a été achevé au cours de la nuit. Le commandant du fort a été fait prisonnier.

Armée d'Orient. — Canonade intermittente sur l'ensemble du front. Aucune action d'infanterie sauf au centre, mais une contre-attaque allemande dans la zone de Wagukovo a été brisée par le feu des Alliés. Deux avions ennemis ont été contraints d'atterrir avec des avaries à la suite de combats avec des pilotes alliés. Dans la région de Goritza-Preneti (Albanie), la cavalerie de Salonique est entrée en liaison avec la cavalerie italienne de Valona.

Communiqué allemand

Les Allemands reconnaissent la prise de Douaumont

En raison du temps pluvieux, l'activité a été moins grande hier dans la région de la Somme et l'artillerie n'est entrée en action que par intervalles.

Dans la soirée, des attaques partielles des Français, déclanchées de la ligne Lesbœufs-Rancourt, ont été brisées devant nos obstacles avec de grandes pertes et sans résultat pour l'adversaire.

Groupe d'armées du prince-héritier d'Allemagne. — Sur le front nord-est de Verdun une attaque française a gagné du terrain jusqu'au fort de Douaumont, qui est en flammes ; la lutte continue.

L'activité des avions allemands

Une note Wolff dit :

L'activité des aviateurs sur la Somme, le 22 octobre, le temps étant clair, a été très intense. Les avions allemands ont effectué sur ce seul secteur du front plus de cinq cents vols. L'adversaire a été attaqué ce jour-là dans deux cent neuf combats aériens. Dans le seul secteur de la Somme, la chute de seize appareils a été établie avec certitude. Un certain nombre d'autres ont été obligés d'atterrir derrière leur front. Du chiffre total de vingt-deux appareils abattus sur le front occidental le 22 octobre, onze sont en possession des Allemands.

Des aviateurs allemands ont jeté des bombes sur des campements de troupes et des colonnes et les ont attaqués avec des mitrailleuses. Ils ont également mitraillé à une faible hauteur des tranchées ennemies.

Dans la nuit du 20 au 21, des escadrilles allemandes ont jeté plusieurs milliers de kilogrammes de bombes sur la gare de Longueau, près d'Amiens, sur les dépôts de munitions de Cerisy et de Marcellève et sur le camp de Bray-sur-Somme. La gare de Longueau a été incendiée. Il s'est produit une série d'explosions provenant apparemment d'un train de munitions. Une formidable leur a été visible longtemps après l'attaque.

Dans la nuit du 21 au 22 octobre, des escadrilles allemandes ont jeté plusieurs milliers de kilogrammes de bombes à effet puissant sur la gare de Montdidier, sur des campements de troupes et des magasins de munitions près de Wiencourt, Chuignolles, Arbonnières, Proyart, ainsi que sur des colonnes marchant vers le front.

FRONT ITALO-AUTRICHIEN

Communiqué italien

Le mauvais temps

L'activité de l'artillerie a de nouveau été gênée hier par le mauvais temps. Toutefois, elle a été assez intense sur le front de Giulita, où nous avons bombardé les centres de réserves ennemies à Duino, Brestovizza et Comeno.

Sur le Carso, dans des bonds en avant par surprise, notre infanterie a rectifié en progressant différents secteurs de notre front.

FRONT ROUMAIN

Communiqué allemand

Cernavoda aux mains des Austro-Allemands

Front du général feld-maréchal prince Léopold de Bavière. — Une attaque russe avec des gaz, sur la Chara, a échoué. De même une attaque de bataillons russes près de la colonie d'Ostrow (nord-ouest de Loutsk) n'a eu aucun succès.

Front du général de cavalerie archiduc Charles. — Dans la partie méridionale des Carpathes boisées, après des combats de moyenne importance, les positions que nous occupons sur les hauteurs sont restées en notre pouvoir.

Sur le front oriental de Transylvanie, combats locaux qui n'ont pas modifié la situation.

Au nord de Kimpolung, notre offensive fait des progrès. Le col de Vulkan a été pris d'assaut par des troupes allemandes et austro-hongroises.

Front du général feld-maréchal de Mackensen. — La poursuite continue conformément à notre plan. Cernavoda a été prise ce matin. Les détails manquent. De ce fait, l'armée russo-roumaine opérant dans la Dobroudja est privée de sa dernière communication par voie ferrée et nous avons remporté un succès extrêmement important.

Communiqué autrichien

La lutte continue sur la frontière orientale de la Hongrie. Après un corps à corps acharné le régiment d'infanterie numéro 82, de Szekle, a emporté d'assaut, dans les monts Berecke, une hauteur solidement fortifiée à la frontière. Les ennemis qui l'occupaient ont été en partie faits prisonniers, en partie tués. Personne n'a échappé.

A l'angle des trois pays, nos troupes, établies dans leurs nouvelles positions, ont repoussé des attaques russes. L'adversaire qui, sur certains points, avait pénétré dans notre ligne, en a été immédiatement rejeté.

Communiqué bulgare

Front de Macédoine. — Aucun changement dans la situation sur le front entier.

Entre le lac Prespa et la Strouma, faible activité de l'artillerie. Une avance de l'ennemi vers le village de Tarnova a été arrêtée dès le début. Sur le front de la Strouma, vive activité de

détachements d'éclaireurs. Par endroits, feu d'artillerie. Sur la côte de la mer Egée, un croiseur ennemi a bordé, sans résultat, durant deux heures, le golfe de Keremelli, à l'ouest de l'embouchure de la Mesta. L'aviateur allemand sous-lieutenant von Emvegek, après un combat aérien d'une demi-heure, a abattu près de Drama, un biplan anglais du système Nieuport, dont le pilote blessé et l'aviateur sain et sauf ont été capturés.

FRONT BALKANIQUE

Communiqué français

Des bombes allemandes sur Chio

On mande d'Athènes qu'un aéroplane allemand a jeté deux bombes sur Chio, tuant deux personnes et en blessant une. Il a bombardé sans succès un navire de commerce.

Les batteries turques des côtes de l'Asie Mineure ont endommagé sérieusement le phare sur l'ilot grec de Paspargos.

SUR MER

Les torpillages continuent

Le vapeur « Ull » a été coulé samedi dans le voisinage des côtes anglaises.

Le vapeur « Alix », qui se rendait d'Angleterre en France, a été également coulé ; l'équipage a été sauvé.

La nouvelle télégraphie de Vardoe à l'« Aften Posten », suivant laquelle un vaisseau patrouille russe aurait été coulé, se confirme. Il s'agirait du vaisseau « Kolgujeff ». (Wolff).

Le bilan de septembre

En septembre, d'après l'agence Wolff, 141 vaisseaux de commerce ennemis furent coulés. Ils représentent un total de 182,000 tonnes. 13 capitaines ont été faits prisonniers. 3 canons ont été saisis. En outre 39 bâtiments des nations neutres ont rejoint leurs congénères au fond des mers. Ils formaient une somme de 72,600 tonnes et transportaient de la contrebande. Et ça continue !

LES DÉPÊCHES

Contre-attaques allemandes à Verdun

4500 prisonniers

PARIS, 25. — (Havas). — Communiqué officiel :

Au nord de Verdun, l'ennemi a déclanché successivement trois contre-attaques sur la région Haudremont-Douaumont. Aucune de ces tentatives n'a réussi et notre front a été intégralement maintenu.

A l'est du bois Fumin et au nord de Le Chénois, nous avons continué à progresser au cours de la journée. Le chiffre des prisonniers valides actuellement dénombré dépasse 4500.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Aviation. — Dans la journée du 23 octobre, de 11 heures à 13 heures, onze avions de bombardement anglais, accompagnés de cinq avions de protection, ont bombardé les hauts fourneaux de Hagondance, sur lesquels ils ont jeté 1300 kilos de projectiles. A la suite de cette expédition, il s'est produit plusieurs incendies.

Des aviateurs ont pu constater que le bombardement effectué la nuit précédente au même endroit, par des avions français, avait donné de bons résultats, l'objectif paraissant très abimé.

Une bombe autrichienne pour Sonnino

MILAN, 26 octobre. — Dépêche particulière. — Les aviateurs autrichiens ont voulu offrir un précieux cadeau de guerre à M. Sonnino. En effet, le « Giornale dei Lavori Pubblici » explique qu'il s'agit d'une bombe lancée par un Fokker sur le terrain italien. La bombe contenait en allemand les mots suivants :

« Pour M. Sonnino ». La bombe a explosé dans un champ cultivé sans causer aucun dommage. Après en avoir pris un gros fragment et en avoir lu l'inscription, on a envoyé ce souvenir à M. Sonnino.

Le procès Tschopp

BIENNE, 16. — Le major Schild, de La Chaux-de-Fonds mandé télégraphiquement par l'auditeur et la défense, déclare que le 12 juin Tschopp avec qui il était en relations pour un achat de pain, lui téléphona à ce sujet et lui demanda un entretien à son bureau. M. le major reçut Tschopp qui lui déclara ceci : « Il vous faut surveiller vos soldats bouchers ; à plusieurs reprises ils m'ont offert de la viande, même encore aujourd'hui. Maintenant, méfiez-vous du caporal Allemann, c'est un intrigant.

Le major Schild renverse complètement le système de défense du sergent Plancherel. Il est impossible de réaliser des bonis dans le sens qu'a indiqué Plancherel.

M. le major Schild ne donna pas d'excellents renseignements sur le capitaine Monney.

Le témoin Emile Strub affirme qu'on a mélangé de la viande de l'armée avec celle des bouchers civils, dans le local des abattoirs de Delémont.

Le témoin Joseph Sciboz a remarqué que Tschopp avait une grande clientèle et ne tuait que rarement.

Le témoin gendarme Tissot de Courtetelle, cité par la défense, affirme que Joliat, un soir qu'il était pris de boisson, a déclaré que si Tschopp l'avait payé, il y a longtemps qu'il serait hors de prison. Joliat, qui est encore dans la salle est appelé par le Grand-Juge. Il reconnaît avoir tenu ce propos.

Le témoin Moser, qui est surveillant aux abattoirs de Delémont depuis 28 ans, n'a rien remarqué d'anormal.

C'est lui qui dresse la liste des abattages. Répondant à une question de Me Goetschel, il dit qu'en ce qui concerne Tschopp, pour la période

1914, 1915 et 1916, l'abattage a été régulier. Ce témoin n'a rien remarqué d'anormal entre les bouchers militaires et Tschopp.

Audience du 26 octobre, à 9 heures.

L'audition des témoins continue. Le fils de Moser, inspecteur des abattoirs, confirme les dires de son père, relatifs à la régularité des opérations constatées.

Le fourrier Quillet, de Neuchâtel, affirme que Grossenbacher a toujours eu ses pesées régulières.

L'arrivée de Madame Tschopp, mère de l'accusé, amène des pleurs chez ce dernier. Elle confirme que les soldats payaient leur pension tous les dix jours. Les soldats payaient 2 francs ; les caporaux 2 fr. 20. Elle n'avait du reste à peu près aucune comptabilité, ce qui la met dans quelque embarras pour répondre aux questions. On recevait un café noir « extra » lorsqu'on avait payé sa pension.

Le réquisitoire sera sans doute prononcé demain matin à la première heure.

Une réforme des autorités municipales en Russie

PETROGRADE, 25. — Le ministre de l'intérieur, M. Protopopof, a élaboré, pour l'ouverture de la session de la Douma, un projet de réforme des autorités municipales sur les bases suivantes : 1. Extension des droits et compétences des institutions municipales ; 2. Extension des droits électoraux ; 3. Participation des femmes aux élections.

Parti socialiste genevois et Grütli

GENEVE, 26. — Notre correspondant nous mande de Genève :

Nombreuse et vibrante assemblée, hier soir, dans les grandes salles du Grütli, sous la présidence de M. Pons, président du Parti socialiste genevois.

L'ordre du jour comportait comme principal objet, les élections au Grand Conseil, des 11 et 12 novembre prochain. Les grandes lignes du programme ont été définitivement arrêtées : Lutte contre la spéculation par l'achat et la distribution de marchandises par l'Etat, contrôle et tarification de produits du sol et des denrées de première nécessité ; commission permanente des loyers ; régie des loyers ; maisons locatives à bon marché ; suppression de la taxe locative pour les loyers inférieurs à neuf cents francs ; abrogation de la loi sur les conflits collectifs ; assurances maladie, vieillesse, invalidité, incendie ; subvention plus étendue aux cuisines scolaires et aux colonies de vacances ; égalité des droits de l'homme et de la femme ; suppression des bureaux de placements privés ; fusion de la ville et des communes suburbaines ; socialisation de tous les moyens de production et d'échange ; crédit agricole ; etc.

Pour la propagande, une grande assemblée populaire a été décidée au Bâtiment électoral ; elle aura lieu le mercredi 9 novembre. Des réunions seront convoquées dans les communes de la banlieue et celles de la campagne.

La liste des candidats a été composée comme suit :

Jean Sigg, conseiller national ; F. Taponnier, conseiller administratif ; R.-J. Rossiaud, secrétaire du Grand Conseil ; Alb. Naine, E. Nicolet, A. Beata, G. Hofmann, E. Karlen, A. Pillionnel, F. Revaz, députés ; C. Greub, F. Gischi, conseillers municipaux ; Ed. Bourquin ; Jacques Dicker, avocat ; L. Foretay, président des employés de la C. G. T. E. ; Ch. Hubacher, secrétaire ouvrier ; A. Hurni, président de la Commission centrale des Prud'hommes ; M. Inglin, président de la Société du Grütli ; Francis Morel, Kohler et Régamey, employés aux C. F. F. ; Meier, Georges ; Marcel Raymond, président de l'Union des empl. de la Coopérative ; Schneider, L., conseiller municipal, Carouge.

L'assemblée décide en outre de présenter cette liste dans les trois collèges électoraux.

L'entrain qui règne dans les sections et dans le Parti lui-même est une indication que la lutte sera chaude.

Abordant l'ordre du jour du Congrès de Zurich, les 4 et 5 novembre, Jean Sigg, à propos de la réforme financière, rend compte des travaux de la commission qui s'est réunie dernièrement à Lucerne, et expose la question telle qu'elle sera débattue à Zurich.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée non sans avoir félicité les mandataires sortants du parti qui ont rempli leurs fonctions électives à la satisfaction des électeurs socialistes.

Remboursements

Nos abonnés du dehors sont avisés que les remboursements pour le dernier trimestre (fr. 2.83) vont être mis à la poste. Qu'ils veuillent bien réserver bon accueil au facteur !

Nous rappelons que ces remboursements restent une semaine au bureau de poste, à disposition des destinataires.

Administration de la SENTINELLE.

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,
Maux de Tête **KEFOL**
REMEDE SOUVERAIN
Bouteille (10 posettes) 1.50. Ch. Bonaccio, pharmacien, Genève
Toutes Pharmacies. Baigier & Co. KEFOL.

IMP. COOPERATIVE, La Ch.-de-Fds.

ACHETEZ LES MEUBLES PROGRÈS

CHANGEMENT DE LOCAUX

Dès ce jour, la
Librairie-Papeterie C. Luthy
 est transférée
Rue Léopold-Robert 48
 (Banque Fédérale)

Je remercie ma clientèle pour la confiance qu'elle m'a témoignée pendant plus de vingt ans et sollicite aussi pour l'avenir sa bienveillance que tous mes efforts tendront à mériter.

La Chaux-de-Fonds, le 25 octobre 1916,

2344

C. LUTHY.

Au Grillon

V^o BROCHELLA

Téléphone 14.70 Chaux-de-Fonds Rue Fritz-Courv. 11

Articles de Ménage en tous genres
 Faïence, Porcelaine 2345
 Cristaux, Verrerie, Vannerie

Choux-Raves - Pommes

A la **CAVE PARC 9-ter**, il sera vendu tous les jours de 9 h. du matin à midi et de 2 h. à 6 h., des **Choux-raves** du Val-de-Ruz au prix de **12 cent.** le kilo, soit **fr. 2.80** la mesure. Quantité de 15 kilos par famille.

De belles **Pommes de garde** aux prix de **30, 34 et 38 cent.** le kilo. 2343

Remonteurs

pour petites pièces cylindres et finissages sont demandés par fabrique de la place. S'adresser sous chiffres **P-23380-C** à **PUBLICITAS S. A., La Chaux-de-Fonds.** 2305

PROFITEZ des derniers beaux jours pour faire 2352

Photographier

les enfants, chez

A. CLÉMENT
SAINT-IMIER

Rue des Marronniers 49. Téléph. 78

Acheveur-Décoteur

pour 13 lignes ancre bonne qualité est demandé par comptoir de la ville. Bon salaire à ouvrier capable. S'ad. au bureau de la *Sentinelles* sous chiffres **2351.**

La Fabrique d'horlogerie **STYNER & GROSSENBACHER** à Granges (Ct. de Soleure)

demande, pour entrer de suite,

Remonteurs de finissages et de mécanismes,

Acheveurs ancre,

Bon décoteur-retoucheur

pour **10 1/2"** et **13"**.

On sort des remontages de mouvements et des achevages, à domicile, par série. 2269

Horloger

Visiteur-Acheveur, connaissant à fond la petite pièce or, et ayant occupé emploi analogue, trouverait place stable. Traitement élevé à personne capable. Engagement au mois ou à l'année. 2261 S'adresser chez M. **OTTO GRÆF**, 11-bis, Rue de la Serre.

Apprentie On demande une apprentie intelligente pour creuses. On donnerait la pension. S'ad. au bureau de la *Sentinelles* sous chiffres **2316.**

Commissionnaire

On cherche un jeune garçon de 14 à 16 ans, de toute moralité pour faire les commissions. 2290 S'adres. au bureau de la *Sentinelles*.

Commissionnaire

On demande 1 jeune garçon pour faire les commissions entre les heures d'école. S'adresser chez M. Petitpierre, Commerce, 141. 2334

Pierriste

On demande de suite un bon ouvrier ou une bonne ouvrière sachant faire les grandes moyennes. S'adresser chez M. P. Michel, Premier-Mars, 12. 2213

Office du Travail (Arbeitsamt)

Bureau de placement gratuit (Unentgeltliche Stellenvermittlung)

Léop.-Robert 3 (Téléph. 12.31)

INDISPENSABLE pour EMPLOYÉS & EMPLOYEURS

Où trouverez-vous DU TRAVAIL ?

Où trouverez-vous VOTRE PERSONNEL ?

SANS FRAIS

à l'OFFICE DU TRAVAIL

Renseignements au bureau, soit par écrit, correspondance ou téléph. 12.31.

Correspondant à 14 bureaux suisses.

A vendre pour cause de départ, un lit, une corbeille à linge, 2 corbeilles rondes et plusieurs litres. Prière de s'adresser Hôtel-de-Ville, 50a. 2239

A vendre un potager à gaz à trois feux avec table en fer très solide. S'adresser chez M. Robert Linder, rue de la Concorde 5. 2335

Potager à bois usagé mais en bon état est à vendre. Très bas prix, ainsi qu'une poussette sur courroies. S'adresser, le matin de 8 h. à midi ou le soir, Fritz-Courvoisier 38, au 2^{me} étage, à gauche. 2277

A vendre de suite un lit d'enfant, fer, verni blanc, capitonné, avec literie, pouvant servir jusqu'à 12 ans; bien conservé. S'ad. à M. J. L'Éplattier, rue Ph.-H.-Matthey 9. 2299

A vendre 1 régulateur à poids, sans sonnerie, cabinet palissandre, 1 casier avec 2 tiroirs, conviendrait pour petit commerçant. S'ad. Tourelles 25, au deuxième étage à gauche. 2302

Pour cas imprévu à louer, Doubs 113, un beau pignon de 2 chambres, cuisine, et avec corridor, prix 400 fr. S'adresser chez M. Durig ou chez M. Alfred Guyot, gérant. 2337

Cas imprévu

A louer, pour le 30 octobre 1916, joli appartement de 3 pièces avec dépendances. S'adresser rue du Parc, 9, au troisième étage. 2324

Apprenti cordonnier avec rétribution immédiate, est demandé de suite, ou pour époque à convenir. S'ad. au bureau de la *Sentinelles* sous chiffres **2308.**

Etat-civil du Locle

Du 25 octobre 1916

Naissances. — Nelly-Estelle-Marie, fille de Henri-Jules-Edouard Georges, horloger, et de Clara-Virginie-Bernadette née Boillat, Bernoise.

Décès. — 1831. Simon-Vermot, Louise-Alexina, horlogère, âgée de 22 ans, française.

Promesses de mariage. — Jeanneret, Paul-Henri, et Fatton, Louise-Eugénie, les deux horlogers et Neuchâtelois.

Etat-civil de Neuchâtel

Du 25 octobre 1916

Promesses de mariage. — Auguste-Edmond Apothéloz, employé aux téléphones, et Julia-Amélie-Jeanne Bischof, horlogère, les deux à Neuchâtel. — George-Edouard Peter-Comtesse, commis, et Marie-Charlotte-Elisabeth Vaucher, les deux à Neuchâtel. — Edgar-Maurice Convert, technicien, à Bienne, et Lucie-Marguerite Grossmann, à Neuchâtel.

Mariage célébré. — 23. Charles-Henri Rossier, comptable, et Elisabeth-Clara Loup, les deux à Montreux.

Naissances. — 20. Henri-Alexis, à Henri Jeanneret, chiffonnier, et à Flora-Adrienne née Zingg. — Madeleine-Germaine, à Alphonse Inäbnit, pierriste, au Landeron, et à Purissima-Lucia née Turuvani. — 21. Suzanne-Elisabeth, à Oscar Matthey, horloger, et à Elisabeth, née Sandoz. — 22. Marie-Louise, à Julius-Eduard Vessaz, vigneron, à La Coudre, et à Lina née Grossenbacher.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 25 octobre 1916

Naissances. — Benoît, Lucien-Roger, fils de Lucien, mécanicien, et de Ida-Catherine, née Beuret, Bernoise.

Promesses de mariage. — Jean-Emile-Alfred, décolleteur, Neuchâtelois, et Hugoniot, Valéria-Lucie, horlogère, Française. — Vracq, Alfred-Marcel-Amédée, fondé de pouvoirs, Français, et Besançon, Marie-Adrienne, brodeuse, Bernoise.

Décès. — Incinération N° 527, Huguenin-Berginat, Charles-César, Neuchâtelois, né le 19 mars 1872, domicilié et décédé au Locle.

Le plus grand choix de 2342

Lustres et Lampes électriques

se trouve au

Panier Fleuri

Rue Léopold-Robert 42-44.

Prix défiant toute concurrence

Remonteurs de rouages

pour petites pièces soignées, ouvrage lucratif et régulier, sont recherchés par

Fabrique MOVADO

2349 Parc 117-119 P23407C

Commissionnaire

Jeune homme libéré des écoles est demandé comme commissionnaire.

S'adresser au bureau de „La Sentinelle“ sous chiffres **2350.**

Achevages

On sortirait des achevages 13" Robert à domicile. S'ad. rue Léopold-Robert, 51, au deuxième étage. 2348

Faites la guerre

à l'ignorance et à la misère. Demandez notre intéressante brochure illustrée sur l'hygiène intime et ses avantages. Envoi **gratuit.** (Joindre un t. à 10 cts. pour la recevoir pli fermé, discret.) INSTITUT HYGIÈNE, Genève.

Assurance-Vie

La „PATRIA“, qui est une coopérative pure, est la plus avantageuse des sociétés opérant en Suisse. Pas d'entrée pour les **abonnés à „La Sentinelle“.** S'ad. à P. HUMBERT, La Jaluze, Le Locle. 1131

Porcelaine - Faïence
 Cristaux - Verrerie

L. TIROZZI

21, Rue Léopold-Robert, 21

LA CHAUX-DE-FONDS

ARTICLES DE MÉNAGE

en tous genres 2341

TAPIS

RIDEAUX

MEUBLES FROIDEVAUX

ARÊTES 24
 FABRIQUE AUX CROSETTES

LINOLEUMS

BIENFAITURE

GARANTIE

PAS DE MAGASIN

BON MARCHÉ

Ouvriers ! Ménagères ! Ne faites vos achats que chez les négociants qui insèrent des annonces dans votre journal

A propos de paix séparée

La « trahison » de la Russie à la cause des Alliés pourrait rendre à l'Europe la vie paisible dont elle est privée depuis deux ans. Ce serait vraiment par cet acte qu'elle rendrait grand service à la civilisation qu'elle écrase aujourd'hui. Les idéalistes seuls peuvent croire qu'une telle « trahison » est impossible. Quant à nous, nous sommes convaincus que tous les belligérants en sont capables, toujours, suivant les intérêts qui sont en jeu.

La Russie officielle voit aisément que « aller jusqu'au bout » peut mal finir pour le régime qu'elle dorlote; elle n'a nulle envie de contribuer involontairement à l'avènement de la révolution qu'elle a eu tant de peine à étouffer, il y a dix ans. Cette dernière est considérée comme un ennemi plus dangereux que les empires centraux...

Guillaume II notamment ne désire pas non plus voir chez lui une république cherchée depuis longtemps par la démocratie de l'Empire... Deux empires à peu près de même régime, au moins quant au fond, et menacés, préféreront sans doute perdre la partie, plutôt que le trône qu'ils voudront sauver avant qu'il soit trop tard...

Or, les bruits de paix séparée entre ces deux pays ne sont pas sans fondements. La « Berner Tagwacht » en sait quelque chose! — Même la presse bourgeoise n'a pas pu démentir l'entrevue de Stockholm; mais, seulement pour en atténuer l'importance, elle ajoutait que l'Allemagne était représentée par une personne sans mandat officiel...

Si on dément la chose maintenant, c'est que probablement les pourparlers continuent ou n'ont pas abouti...

Il serait curieux de voir alors, en cas de paix séparée, quel serait le langage de la presse, de cette presse qui depuis deux ans ne cesse d'applaudir au grand rôle humanitaire et civilisateur de la Russie qui contribue si largement, selon elle, à la défense du droit et de la justice!... On créerait tout un vocabulaire de mots choisis pour blâmer la Russie « traître » et barbare!

La Russie (comme l'Allemagne) ne manquera pas la première occasion favorable: la politique de la guerre a été déterminée par les intérêts du régime et du capital conquérant auxquels elle croyait répondre en menant une guerre à outrance; menacée dans l'intérieur et ne voyant rien de bon à l'extérieur, elle est obligée de remplacer sa politique néfaste par une autre mieux appropriée à ses intérêts. Quant aux mobiles soi-disant élevés — défense de la justice, du progrès, etc. — ce n'est qu'un masque pour tromper les naïfs.

Je me souviens maintenant que l'honorable professeur Borgeaud expliquait l'intervention d'Alexandre I^{er} en faveur de la Suisse contre l'Autriche par l'influence de la Harpe. « Chose étrange », nous disait-il, la Russie défendait des idées plus libérales que l'Autriche! Le vénérable professeur, en sa qualité d'idéaliste ne voyait pas que cette « chose étrange » n'était ni plus ni moins que la politique de l'Empereur qui visait spécialement l'Autriche. Autrement, comment expliquer qu'Alexandre I^{er} défendit le régime républicain et la liberté de l'Helvétie, quand chez lui existait le servage comme institution légale avec un régime despotique qui dure encore!...

ASSATIANY.

Note de la rédaction. — Nous publions intégralement l'article de notre correspondant sur ce qu'il nomme la trahison russe.

Pour ce qui nous concerne, et nous plaçant exclusivement au point de vue de l'a-

venir de notre civilisation, nous pensons qu'il y aurait grand péril à ce qu'une alliance se fit entre les deux puissances ultraimpérialistes, actuellement en guerre, la Russie et l'Allemagne. Que deviendrait l'Europe libérale sous le poids fantastique des deux empires de l'Est?

ECHOS

La précision de l'artillerie

Décrivant les effets de l'artillerie française sur la Somme. M. Henri Wood, correspondant spécial de l'« United Press Association », écrit ce qui suit:

« Les artilleurs français qui se battent sur la Somme ont maintenant perfectionné leurs tirs de barrage et ont atteint un tel degré de perfection que l'infanterie française, se lançant à l'assaut des positions allemandes, progresse sous la protection d'un rideau solide d'obus qui la protège à une distance qui ne dépasse pas 70 mètres. Ce rideau d'obus explosifs avance parallèlement avec l'infanterie et, non seulement elle la cache complètement au feu de l'ennemi, mais balaye totalement tous les obstacles et tous les Allemands qui peuvent être sur sa route. Quand enfin, l'infanterie a atteint et pris la position qu'elle attaquait, le tir de barrage, des batteries maintient devant elle une protection contre les contre-attaques, jusqu'à ce que les nouvelles positions soient complètement organisées. »

Comment Rochette vivait à Amiens

Rochette, avait une chambre dans le quartier Saint-Maurice. Lorsque ses occupations militaires lui laissaient quelque répit, il passait ses instants de liberté à écrire pour des brochures et des articles de journaux, assurait-il. La nuit, il pondait encore, ce qui ne l'empêchait point de se lever dès la première heure et d'être toujours d'une ponctualité exemplaire quand il s'agissait de son service.

Parfois, cependant, il se laissait aller à faire un peu « d'épate ». C'est ainsi qu'il prétendait être un des collaborateurs de la « Victoire » et écrire dans le journal de son « ami » Hervé les articles signés Georges Bienaimé. Et cela le posait, l'auréolait en quelque sorte auprès de ceux qui l'approchaient.

Il affirmait encore — est-ce aussi exact? — avoir fondé, depuis la guerre, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, un groupement sous la raison sociale « Société Nationale d'exportation », dont le but était de mettre en relations les producteurs et les acheteurs. Ceux-ci, sans exception, devaient solder leurs achats en or. Ne fallait-il point favoriser la France et assurer plus rapidement la victoire? Il indiquait en outre que lors du dernier emprunt il avait adressé une circulaire à tous les préfets de France pour leur signaler le but patriotique de sa Société et les prier, le cas échéant, de la recommander et de la favoriser.

Fou et... député

Ne soyons pas surpris qu'Othon de Bavière ait pu rester roi pendant vingt-sept ans, bien qu'il fût notoirement fou. C'est là un privilège qui appartient à toutes les variétés de souverains.

Ainsi, il y eut en France un député atteint d'une authentique démence et qui n'en continua pas moins à exercer son mandat: il fut même réélu, étant aliéné, parce que l'on avait besoin de son nom sur une liste.

Mais, à la différence du roi Othon, on

ne donna pas de suppléant au Dr V..., pour représenter ses électeurs à sa place. De temps à autre, un journal demandait timidement s'il n'aurait pas lieu de prévoir un pareil cas dans la Constitution. Mais on ne lui répondait pas.

Ce législateur, qui avait, comme disait Tallemant des Réaux, l'honneur d'être fou était radical. Avant que sa maladie eût nécessité son internement, il ne manquait pas d'une certaine lucidité qui étonnait ses amis.

Il disait volontiers: — Le jour où Clémenceau deviendrait ministre, je me dépêcherais de filer à Bruxelles.

Economie!

La fille de Guillaume, l'épouse de ce Mecklembourg, qui vient d'être enfermée dans un asile d'aliénés, est une petite bonne femme assez dépensière, ce qui fait le désespoir de son kaiser de père.

Tout dernièrement, dit le « Berliner Tageblatt », la princesse va trouver sa couturière et lui montre des boutons qui ornent une jaquette:

— Je n'aime pas ces boutons, il faut que vous me les changiez.

— Rien de plus simple; que dirait Votre Majesté de ceux-ci?

— Ils sont parfaits, pourquoi ne les avez-vous pas mis?

— Parce qu'ils coûtent un mark de plus.

— Je vais en parler à papa. Attendez.

Dans l'après-midi, la princesse revint chez la couturière:

— Ne les changez pas, papa dit que nous devons faire des économies.

Un jour sans viande... pour les fauves

Les fauves du jardin zoologique de Leipzig ont eu, dimanche dernier, un jour sans viande. Il avait été impossible de leur procurer la viande de cheval à laquelle ils sont accoutumés.

Plus heureuse, la ville de Berlin a su épargner jusqu'ici à son jardin zoologique une aussi cruelle épreuve en assurant elle-même à l'établissement la livraison de la viande de cheval nécessaire (la viande de cheval coûte actuellement 3 marks et 3 marks 50 la livre). Malheureusement cette viande a empoisonné, le 17 octobre, deux léopards, deux pumas, un ours et une zibeline. Les journaux affirment qu'elle avait été soumise, cependant, à l'examen scientifique le plus minutieux.

La revanche de l'estropié

A Paris, dans le Métro, à la station de la place d'Italie.

Foule de 7 h. 30: couturières, modistes, employés des grands magasins, garçons de recette, ouvriers, militaires et autres. Double courant d'allées et venues dans le grand escalier.

Un soldat décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire, escorté par un infirmier, descend péniblement, appuyé sur deux grosses cannes à bout caoutchouté. La foule qui suit, pressée, affairée, se bouscule, manifeste son mécontentement et avance difficilement. Le glorieux blessé reçoit des secousses dont son infirmité se ressent, assurément.

Arrivé sur le quai, il se tourne vers les « civils » qu'il apostrophe sur un ton d'indignation légitime:

— Tous les mêmes, les embusqués!

Un « civil » qui le suivait de près, riposte:

— Pas tous embusqués, mon brave.

Et ce disant, il met sous son nez une boutonnière garnie du ruban de la croix de guerre.

— Peuh! fit l'autre, embusqué quand même!

— Et moi, je suis si vieux!... N'est-ce pas cela que vous vouliez dire?

— Vous n'êtes pas vieux, dit-elle avec un rien d'hésitation; cependant, il y a une si grande différence d'âge entre nous... Nous ne sommes pas d'une même génération, et alors, forcément...

Il l'interrompit avec une violence qu'il ne put maîtriser à temps.

— Et lui?... Celui que vous aimiez? Il était jeune!... Il était « de votre génération »! Ah! Lucie, combien vous êtes cruelle!...

Elle avait rougi, puis aussitôt elle était devenue livide.

— De qui voulez-vous parler? balbutia-t-elle, décontenancée.

Puis, immédiatement, elle renonça à nier, relevant la tête avec fierté.

— Eh bien, oui, j'ai aimé!... J'ai aimé André Cendrin!... Et je ne sais même pas si je ne l'aime pas encore, à l'insu de moi-même! Mais, croyez-moi, j'ai du cœur et de l'honnêteté!... Je me suis trompée, puisque lui ne m'aimait pas... et je saurai oublier qui m'a oubliée!...

Et, tout à coup, sous le regard de Téry, elle se sentit défaillir et éclata en sanglots.

Le cœur du vieil amoureux fondit.

— Ah! pardonnez-moi, Lucie!... J'ai été stupide, brutal!... Ne pleurez pas, ma pauvre enfant!... ma chère, bien chère petite!...

Il l'avait enlacée, il la serrait sur sa poitrine, sans qu'elle s'en défendit.

Elle éprouvait pour lui une chaste affection filiale que son cœur innocent jugeait suffisante. Et naïvement, elle imaginait que cet homme, de l'âge de ses protecteurs, ne pouvait ressentir pour elle qu'une tendresse analogue à celle qu'elle avait rencontrée chez les frères Demauny.

— Comme vous êtes bon! murmura-t-elle avec reconnaissance.

— Alors, toi... Mais le blessé montre ses jambes malades:

— Mon vieux, t'es un embusqué, puisque « ça » ne se voit pas. Il faut que « ça se voye ». Chez moi « ça se voit ».

Le port de Constantza

C'était l'orgueil de la jeune Roumanie. Dans ces dernières années, ce port avait pris un très grand développement. Après Odessa, c'était le plus important de la mer Noire. C'était le seul débouché de la Roumanie sur les grandes routes maritimes. De Constantza partaient les vapeurs qui sillonnaient la mer Noire et qui, avant la guerre, faisaient le service régulier entre les côtes roumaines, Constantinople, les ports du Levant et de Grèce. La société de navigation roumaine faisait concurrence aux grandes entreprises maritimes d'Autriche et d'Italie.

La Roumanie a d'autres petits ports, lui permettant de communiquer par mer avec ses alliés russes, à l'embouchure du Danube, mais pourront-ils servir à un grand trafic? Comment se fait-il que la flotte russe, à laquelle le port de Constantza servait de base d'opération, n'a pas pu empêcher l'occupation, c'est ce que nous saurons plus tard.

La ville compte 27,000 habitants et s'élève sur l'emplacement de l'ancienne Tomi où le poète Ovide fut exilé, à l'extrémité de la muraille élevée par Trajan contre les Daces. C'est en 1878 que Constantza, avec la cession de la Dobroudja, tomba dans la possession de la Roumanie. Privée des ports de la Bessarabie du Sud annexée à la Russie, les Roumains se mirent à l'œuvre pour transformer l'obscur et malpropre petite ville turque en un grand port moderne. De 1895 à 1902, on y dépensa 50 millions. Ses quais permettaient le chargement de 600 wagons de blé par jour. Dans ses environs s'élevaient les villas du roi et des familles les plus riches. Et Constantza devint la rivale d'Odessa et de Constantinople.

Comment on y guérit militairement les fous

Un Belge qui fut interné dans les camps de prisonniers au Hanovre nous raconte un fait dont il a été témoin et que nous tenons à relever. Au camp de « Allelager » un prisonnier russe devint fou. On l'enferma. Le pauvre dément saisit sa cruche et frappa à coups redoublés sur la porte de la cellule. La sentinelle appela de l'aide. Immédiatement la garde accourut et l'on ne trouva d'autre moyen pour calmer le pauvre insensé que de le clouer au mur à coups de bayonnettes. Il fut percé de 17 coups.

Ceci se passait vers le 10 novembre 1915.

C'est sans doute déjà vieux, et un de plus, ou un de moins dans la grande turberie, cela n'a qu'une importance relative. Pourtant on se demande quelle génération de sang sortira de ce triste temps.

Si vous changez de domicile

n'oubliez pas de l'annoncer au bureau du journal, soit verbalement, soit par un billet remis au porteur, en indiquant aussi votre ancien domicile.

Vous recevrez alors la SENTINELLE sans aucune interruption.

Administration de la SENTINELLE.

FEUILLETON DE « LA SENTINELLE »

29

CŒUR D'ORPHELINE

PAR

CAMILLE PERT

(Suite)

— Laissez-moi, Lucie... Ceci n'est pas un geste puéril... Je vous adore... et comme le fidèle devant son idole, il me faut plier le genou devant vous!... Si vous saviez, quelle gratitude j'ai pour vous!...

Et vraiment, il y avait une grandeur en l'humilité de son attitude, en l'ardeur fanatique répandue sur ses traits marqués par l'âge, mais non flétris.

La jeune fille sentit, devant ce spectacle, s'épandre en elle un singulier sentiment où se mélangeaient l'orgueil et la pitié.

— Comme vous m'aimez, murmura-t-elle, demi-touchée, demi-effrayée.

Il courba la tête, et sur ses mains qu'il avait reprises, Lucie sentit des larmes couler.

— Oui, je vous aime, vous le voyez, prononça-t-il d'un accent profond, plein d'angoisse, je vous aime à en mourir!...

Elle se dressa, dégagea ses mains d'un geste nerveux, réagissant contre le trouble qui l'envahissait elle-même; et elle éclata d'un rire forcé.

— Mais non, Téry, il faut vivre, voyons, si vous voulez un jour être mon mari!...

Elle prononçait ces paroles graves avec l'incoscience de l'enfant qu'elle était encore.

François la contemplait avec avidité.

— Parlez-vous sérieusement, Lucie? Vous ne me vous moquez pas du pauvre vieux fou que je suis?... Ce serait si cruel!...

Elle secoua la tête et répondit avec douceur:

— Non, je vous le jure. Je sais qu'il ne faut pas plaisanter avec les affections... cela fait trop de mal... et je ne voudrais faire de mal à personne, dans ma vie.

— Petit ange!...

A pas lents, elle avait rejoint sa bicyclette, l'avait redressée.

— Voilà une chute qui a décidé de mon existence, dit-elle d'un ton singulier, comme se parlant à elle-même plutôt que s'adressant à son compagnon.

Téry la suivait.

— Que voulez-vous dire?

— Dame!... Sans l'émotion qui vous a étreint, sans votre effroi d'un moment, auriez-vous eu le courage de parler?... Et si vous n'aviez rien dit, je ne pouvais pas vous donner mon consentement!...

Il eut une ardeur juvénile.

— Oh! Lucie, croyez-vous qu'un jour ou l'autre je ne me serais pas expliqué?...

— Peut-être...

Accoudée sur sa selle, elle relevait les yeux sur lui, l'étudiait comme si elle ne l'eût jamais aperçu auparavant.

Et, très grave:

— Il faudra beaucoup m'aimer, Téry... C'est-à-dire avoir beaucoup de patience et d'indulgence avec moi... Parce que je suis si jeune... et vous au contraire...

Elle s'arrêta, embarrassée.

François avait eu un frémissement imperceptible, touché au vif; pourtant, il acheva bravement, sans trop d'amertume:

Il la baisa paternellement au front, alla déposer la bicyclette le long du talus et ramena la jeune fille au lieu où naguère ils s'étaient assis.

Là, sa poitrine encore parfois soulevée de sanglots, elle l'interrogea:

— Vous aviez donc deviné?

François haussa les épaules.

— Quoi? Votre petit roman?... Votre passionnante?... Parbleu! ça crevait les yeux... Et puis, c'était tellement logique!... Toutes les fillettes de votre âge s'éprennent, très souvent à l'insu de celui-ci... Mais ce n'est pas sérieux, cela, chérie!...

Ce n'est ni de l'amour ni de la tendresse... c'est une illusion qui se dissipe bien vite, qui disparaît, noyée dans quelques petites larmes, rapidement séchées!...

Elle l'écoutait, interdite, demi-froissée, demi-honteuse.

— Vous croyez?

Elle s'arrêta, incapable de formuler nettement sa pensée trop vague.

Disait-il vrai?... Ou au contraire la révolte de son cœur à elle était-elle juste?... Son cœur qui lui jurait d'avoir vraiment palpité pour André.

Mais, avec une éloquence facile et persuasive, Téry développait son thème et s'acharnait à lui prouver que son âme était complètement libre et que sa douleur n'existait que dans son imagination surexcitée.

Lasse de réfléchir, elle se leva.

— Vous avez peut-être raison... En tous cas, si je l'ai aimé, je ne l'aime plus maintenant, déclara-t-elle avec une conviction ingénue...

Ils remontèrent sur leurs machines et reprirent le chemin de la villa de Mareil.

(A suivre).

LE PROGRÈS

CAISSE D'INDEMNITÉ EN CAS DE MALADIE
LE LOCLE

Les personnes de toutes professions de nationalité suisse, habitant Le Locle, désirant se faire recevoir de la société, peuvent se procurer des formulaires d'adhésion auprès des membres du comité. Pas de mise d'entrée jusqu'à 25 ans. Il n'est pas exigé de certificat médical. 2318

BUREAU:
MM. Robert Ghizzi, président
Jean Schindler, vice-présid., Marais 13
Tell Pellaton, caissier, France 17
Arthur Rémy, secrétaire, Bied 7

ASSESEURS:
MM. Charles Schnetzer, D.-JeanRichard 17

Jean Puthon, Billodes 14
Marcel Bandelier, Avenir 30
Edmond Bassin, Girardet 4
Fritz Moser, Marais 30
Jacques Gauthier, France 21
Louis Darbre, Crêt-Vaillant 12
Raoul Berger, Bournot 11
Williams Renevey, Pont 9
Jacques Ducommun, Côte 21
Léon Sandoz, Gare 3

Ville du Locle - Technicum

Poste de premier maître régleur à l'Ecole d'horlogerie. Le concours demeure ouvert jusqu'au Samedi 4 Novembre. Si le nouveau titulaire est reconnu bien qualifié à occuper cette place, son traitement pourra d'emblée être porté à fr. 3,700.—. Entrée en fonctions: le 3 janvier 1917.

Le cahier des charges est à la disposition des intéressés, ainsi que le règlement de l'établissement.
Pour renseignements et inscription, s'adresser à l'Administration du Technicum.
P. 23385-C 2320

La Commission.

Impôt fédéral de guerre

Il est rappelé aux contribuables que le paiement de la première annuité de l'impôt fédéral de guerre doit être effectué au Caisse de la Banque Cantonale Neuchâteloise et aux Préfectures jusqu'au 31 Octobre prochain.

Après cette date, il sera procédé par voie judiciaire, et aux frais des retardataires, au recouvrement des impôts arriérés, augmentés d'un intérêt de retard de 5% (article 50 de l'ordonnance fédérale du 22 décembre 1915).

NEUCHÂTEL, le 17 octobre 1916.

P. 5.918-N 2266

Administration Cantonale de l'Impôt de guerre.

PHARMACIE COOPÉRATIVE

La Chaux-de-Fonds

Dès ce jour, dans les deux officines, rue Neuve 9 et rue Léopold-Robert 72, tous les jours jusqu'à 5 heures du soir, samedi et dimanche exceptés 2230

Ristourne 1915-16

5% sur tickets rouges, distribuée en marchandises.

Paiement 4% sur coupons obligations 1916 et antérieurs.

| | | |
|----------------------|--------------------------|--------------------|
| Nouveaux Modèles | FABRIQUE | Solidité |
| | DE | Élégance |
| POTAGERS | | |
| Potagers Mixtes | WEISSBRODT FRÈRES | Potagers à charbon |
| 1, Rue du PROGRÈS, 1 | | |

Outils de Jardinage 2173
Clôtures métalliques
J. Bachmann
Rue Léopold-Robert 26

On achète toujours, aux plus hauts prix, au Magasin

L. Rachel
6, Rue du Stand, 6
toutes quantités de
VIEUX MÉTAUX
laiton, cuivre, zinc, plomb et étain
Egalement aux plus hauts prix:
Vieilles Laines
Etoffes de laine
Achat et vente de
VIEUX HABITS
Vieux Caoutchoucs
CHIFFONS 1395
— Se rend à domicile —

Notre
Poli-cuivre
est sans pareil pour le nettoyage des métaux, batterie de cuisine, instruments de musique, etc. Paquets à 30 centimes pour un litre.
Droguerie Neuchâteloise
Perrochet et Cie, 4, rue du Premier-Mars, 4. 1925

J'achète
toute quantité de
Vieux métaux cadrans, fer et
fonte, os, chiffons, **Vieille Laine.** 2188
caoutchouc.
Se recommande,
M. Meyer-Franck
Ronde 23. Téléphone 3.45
Sur demande, se rend à domicile.

Otto KLENK-LOCLE
Téléphone 2.15 **MARCHAND TAILLEUR** Rue D.-JeanRichard 23
GRAND CHOIX en COMPLETS, PARDESSUS, ULSTER
pour Messieurs, Jeunes Gens et Garçons 1990
Spécialité de Complots Mécaniciens
Manteaux caoutchouc :: Chemiserie, Cols, Cravates, Caleçons, Camisoles, Spencer
Prix modérés. (Sur demande, se rend à La Chaux-de-Fonds)

TOMBOLA
de clôture P 30393 C 2252
de la Commission de Secours par le Travail
Tirage fin Octobre 1916

Stand des Armes-Réunies
Samedi 28 Octobre, à 8 1/2 heures du soir
Conférence Contradictoire
par **Louis BERTONI**
Sujet: 2314
Comment concevoir la révolution

LA CHAUX-DE-FONDS, TEMPLE FRANÇAIS
Vendredi 27 octobre 1916, à 8 1/4 h. du soir
Concert d'Orgues
donné par
M. Louis VIERNE, organiste de Notre Dame de Paris
Prix des places: Fr. 3.—, fr. 2.— et fr. 1.—. Vente des billets au magasin de musique Beck, et le jour du concert à la porte du Temple. P23367C 2298

Consultations
chaque vendredi, au Café des Alpes, rue St-Pierre, de 1 à 5 heures du soir.
M. Strimer
Médecin naturaliste diplômé
On peut aussi envoyer l'urine avec une petite description de la maladie.
8268 Se recommande.

Société Féminine de Gymnastique
A partir du 1^{er} novembre, leçons de gymnastique le mercredi soir, de 8 1/2 h. à 9 1/2 h., au Collège des Grétons.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
M^{lle} MCENIG, présidente, D.-P. Bourquin 19.
GUINAND, secrétaire, rue Numa-Droz 70.
M^{me} OCHSNER, vice-présid., Doubs 173. P-23381-C 2304

Théâtre de St-Imier
Dimanche 29 Octobre à 1/4 h. du soir
SPECTACLE de Famille
donné par la Société Théâtrale du Locle
5^{me} année - 25 exécutants
avec le précieux concours de **M^{me} TORDION-DEBROT** cantatrice à La Ch.-de-Fds
au Piano: **M^{lle} TORDION**, du Locle
Au programme
Scène et air:
Jeanne Hachette (Concone) } M^{me}
L'Aube s'éveille (Flégier) } Tordion

LE JUGE d'instruction
Drame en cinq actes
Le Caporal et la Payse
Comédie en un acte
Prix des places:
Premières, 2 fr. Secondes, 1.50 fr.
Troisièmes, 1 fr.
Le même jour, à 2 1/2 h.
Matinée
Seulement la partie théâtrale
ENTRÉE: Enfants, 20 ct.
Adultes, 1 fr. 2264
Bureau de Location, pour les deux représentations, au Bazar du Vallon.

Ouvriers! Ménagères!

Ne faites vos achats que chez les commerçants qui insèrent des annonces dans votre journal.

MEUBLES PERRENOUD

Rue de la Serre, 65

Industrie du pays



Marque de Fabrique

Fabrication soignée